



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS (article L2121-25 modifié du CGCT)

- CLECT- validation du rapport de la CLECT du 4 juin 2024 (délibération 44.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

-Ressources Humaines

- Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33) (délibération 45.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

- adhésion aux dispositifs de médiations mis en œuvre par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la gironde (CDG 33) (délibération 46.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

- Protection sociale Complémentaire (PSC) (délibération 47.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

- RIFSEEP – Congé longue Maladie (délibération 48.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

Subvention aux associations - modalités de versement avant vote du budget 2025 (délibération 49.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

Acquisition d'une parcelle à la Commune de Créon– chemin de la douve– au droit de la parcelle cadastrée AB 1066 (délibération 50.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

- PETER - Pacte territorial mutualisé

- Convention PETER- 4 CdC pour portage pacte territorial mutualisé (délibération 51.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

-Contrat Opérationnel de Mobilité (Cœur Entre Deux mers-) autorisation accordée à M. le Président de signer (délibération 52.12.24)

Délibération adoptée à l'unanimité

Affichée le 19 décembre 2024

Mise en ligne sur le site internet le 19 décembre 2024

Le Président de la Communauté de Communes du Créonnais

Alain ZABULON

